



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°255/2016

**OBJET : Natura 2000 -
Animation 2017**

Membres : 18

Présents votant : 9

Pouvoirs : 3

L'an deux mille seize, et le 7 novembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 28 octobre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Mourèze.

PRESENTS votants :

- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Marie Christine BOUSQUET, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC.

La zone Natura 2000 du Salagou comprend le site classé du Salagou-cirque de Mourèze, étendu au sud au Pic du Vissou, Cabrières et la plaine de Péret. Pour protéger les oiseaux et leurs habitats, le Syndicat a défini, dans un Document d'Objectifs (DoCob), validé en déc 2010, des mesures de gestion.

La mine de Villeneuve inclut les bâtiments et le parc des anciennes manufactures royales de Villeneuve. Ce site est d'un intérêt européen pour les chauves-souris. Le Docob a été validé en 2013.

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

En 2017, le Syndicat mixte continue de coordonner un Programme Agro-Environnemental (PAE), validé en 2014 avec plusieurs partenaires : la communauté de communes du Clermontois, la Chambre d'Agriculture et le Civam Bio. L'animation de la démarche requiert un poste de chargé de mission à 90%.

Pour la coordination du PAE, l'animation des DOCOB Salagou et Villeneuve, le plan de financement du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018 est le suivant :

- Montant global prévisionnel : 65 722,19 € TTC
- Dont 65 722,19 € TTC (100%) de subvention DREAL-Europe-Région LR

Ce plan de financement peut évoluer du fait de la restructuration actuelle des fonds européens. Il convient donc de donner à la Présidente la possibilité de modifier ce plan (quand celui-ci est inférieur au montant délibéré) sur simple décision.

Affichée le :

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de valider les plans de financement tel que présentés et d'offrir à la Présidente la possibilité de modifier ce dernier sur simple décision si celui-ci est inférieur au montant délibéré,
- De reconduire Contrat à Durée Déterminée du chargé de mission Natura 2000 pour deux ans (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018).
- de l'autoriser à solliciter les financeurs tels que l'Europe, la Région et l'Etat pour subventionner cette opération.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 7 novembre 2016

La Présidente



Marie PASSIEUX